

# le Chasseur de l'Oise

Le trimestriel de la Fédération des chasseurs de l'Oise

N°105 | Juin 2023 | [www.fdc60.fr](http://www.fdc60.fr)



## DÉGÂTS Une année record !

P. 15

**P. 4**  
**ACTUALITÉS**  
Assemblée ordinaire

**P. 12**  
**ZOOM SUR**  
Que peut-on faire  
en cas de sécheresse ?

**P. 20**  
**GRANDE FAUNE**  
Ouverture anticipée :  
rappels réglementaires

# À SAMER, CULTIVONS LES RÉUSSITES !

Formez-vous aux métiers  
de l'élevage de gibier et de la nature



Les thèmes abordés dans l'examen du permis de chasser sont vus en classe : sécurité, identification, législation, gestion et examen du brevet Grand Gibier.

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance  
et par apprentissage  
BAC PRO CGEA

[www.mfrsamer.com](http://www.mfrsamer.com)

284 Rue de Questrecques. 62830 Samer  
03 21 33 53 29 • [mfr.samer@mfr.asso.fr](mailto:mfr.samer@mfr.asso.fr)



GROUPE ASSURFIN  
**ACPS** assurances

ÊTES-VOUS SUR D'ÊTRE BIEN COUVERT DANS LE CADRE DE  
VOTRE ACTIVITÉ ?  
DISPOSEZ-VOUS DES MEILLEURES GARANTIES ET DE BONNES  
CONDITIONS TARIFAIRES ?

Courtier spécialisé  
dans l'hôtellerie  
& la restauration



- ASSURANCE MULTIRISQUES  
PROFESSIONNELS  
- SANTÉ PRÉVOYANCE  
- DOMMAGE-OUVRAGE  
- RESPONSABILITÉ CIVILE DIRIGEANTS

- AUTOMOBILES  
- RETRAITE ET IFC  
- CONTRATS D'ASSURANCES  
PERSONNELS

Société de Courtage d'Assurances

159, Rue du Faubourg Poissonnière - 75009 PARIS

© 01 47 91 04 27

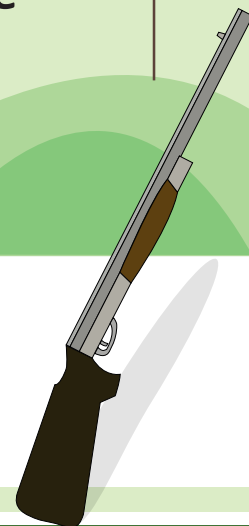
N°ORIAS : 07 001589

Pour recevoir votre journal  
«Le Chasseur de l'Oise» en Septembre  
et le guide d'ouverture

Validez votre permis avant le



# 28 Juillet 2023



«Le Chasseur de l'Oise» c'est des actualités sur la chasse dans l'Oise, des informations techniques et réglementaires, des portraits, des jeux, des recettes ...

# SOMMAIRE

## ACTUALITÉS

Assemblée ordinaire	4
Dates et prix à retenir	5
Nos élus font le job*	6
Révision du schéma : tous concernés !	7
Découvrez la faune et la flore en zone humide	8
Retour sur la conférence EEE	8
Vers de nouveaux chemins...	9

## PRÈS DE CHEZ VOUS

### ZOOM SUR

Que peut-on faire en cas de sécheresse ?	12
Mieux vaut prévenir...	14

### GRANDE FAUNE

Dégâts : l'année de tous les records !	15
Bilan des prélèvements de la saison 2022/2023	18
Ouverture anticipée : rappels réglementaires	20
Exposition des trophées : un moment qui reste obligatoire	22

### PETITE FAUNE

Le petit gibier, ça compte	23
Vive le repeuplement !	24
Sauvons les nids de perdrix et faisans	24

### MIGRATEURS

Détenteurs d'appelants, attention !	25
-------------------------------------	----

### ANIMATIONS

Un éden pour Jojo'	26
--------------------	----

### ASSOCIATIONS

924 interventions des conducteurs Unucr	27
Les Dianes se développent	27
Piégeurs : les nouveautés de la saison	28

### TEST / AGENDA

### RECETTE / BOUTIQUE

### PAUSE DÉTENTE



## Édito

Lors de notre dernière Assemblée Générale je vous avais fait part de mes inquiétudes pour l'avenir de notre passion, prévoyant même que cela allait tanguer sérieusement. Mes craintes, hélas, se sont révélées en dessous de la réalité !

En effet, la montée du wokisme et de l'écologisme radical, ainsi que toutes les dérives que cela entraîne, avec comme leitmotiv de tout vouloir interdire, subit une accélération croissante et fulgurante... et j'en sais quelque chose car je le constate régulièrement à la Région avec le groupe des élus écologistes.

Il était devenu évident que nous allions devenir leur cible préférée ainsi que, plus largement, le monde rural, .... agriculture et forestier en tête. Tout simplement parce que dans une société en pleine confusion mentale, qui ne sait plus si on est mâle ou femelle, nous représentons des valeurs qui ont forgé notre pays. Nous perpétons la mémoire de nos pères avec le souci de transmettre l'héritage de nos aînés à nos enfants et nous communiquons notre amour de la nature qui est notre bien commun... et puis, je vais vous dire, hormis tout ça, ce qui les emmerde le plus, c'est que nous sommes des gens heureux ! et pire que tout, nous avons une meilleure connaissance de la nature qu'eux !

N'oublions jamais que nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres mais que nous l'empruntons à nos enfants. Cette phrase de Saint-Exupéry résume à elle seule toute notre philosophie de vie qu'ils sont incapables de comprendre.

Ce que nous sommes, nos adversaires le répugnent ! Cette minorité ne pense qu'à déconstruire, à formater, à effacer notre passé, bâillonner nos poètes et déboulonner ces Français qui ont fait la gloire de notre pays, qui ont fait notre histoire ! Pour eux, l'homme n'est plus le sommet de la création, mais un prédateur aux antipodes de ce que nous pensons.

Avec toujours notre philosophie de transmette cet héritage à nos enfants en bon père de famille. Notre monde cynégétique est très souvent en première ligne pour réparer les outrages faits à la nature par cette société productiviste. Quelle notion horrible tout de même pour nos ennemis que la valeur famille et de bon sens paysan... eux qui nous ont imposé sur nos livrets de familles le choix de parents 1 et parents 2.

Ils savent très bien qu'ils n'arriveront pas à interdire la chasse globalement. Ils vont donc multiplier et accélérer les contraintes afin de nous décourager à pratiquer notre passion. Leur objectif est clair ! En réduisant ainsi notre nombre suffisamment bas, nous ne pèserons plus politiquement et nous disparaîtrons irrémédiablement.

Les chasseurs, peut-être plus que d'autres, sont conscients de leur rôle dans la société et de ce qu'ils y apportent. Ce sont des gens responsables qu'il convient de respecter et surtout qu'il faut arrêter d'ostraciser. Il est temps de dire fermement, calmement, mais avec détermination « STOP » ! Vous êtes allés trop loin et nous ne l'accepterons plus, nous ne nous tairons plus !

Dans un autre registre, l'Union Européenne nous impose maintenant l'interdiction de l'usage du plomb à moins de 100 mètres d'une zone humide dont la définition risque d'être un frein à notre pratique, d'autant que nous avons interdiction d'en être porteur avec l'intention de l'utiliser, encore une notion sujette à interprétation qui ne manquera pas de fournir du travail aux tribunaux, tant chacun d'entre nous aura sa propre définition.

Le coup est rude :

- Quid des fusils non adaptés à l'acier ?

- Quid des définitions d'une zone humide ?

- Quid de la zone de 100 mètres ? : vous chassez dans un bois il y a une mare au milieu. Si vous la connaissez, c'est déjà difficile d'en évaluer la distance, mais si vous l'ignorez : vous êtes verbalisable.

Cette mesure liberticide impacte durement la chasse populaire, munitions plus chères, changement de fusil, etc... Cette mesure est d'autant plus stupide que des pays européens qui étaient passés à l'acier reviennent au plomb, l'expérience s'étant révélée négative.

Nous sommes les travailleurs de la preuve, cela nous oblige à adopter une démarche scientifique et professionnelle, peut-être que c'est bien loin de vos préoccupations de terrain qui sont tout aussi légitimes, mais si nous voulons continuer à exercer notre passion nous devons nous y soumettre. Car ce qui prévaut dans les milieux naturalistes, c'est que l'on n'ajoute pas la chasse aux autres causes de vulnérabilité !

Mais qui agit sur ces autres causes dont les principales sont la disparition de l'habitat, le déséquilibre proie/prédateur, la fragmentation des territoires, le développement des Espèces Exotiques Envahissantes ? Nous sommes les seuls au cœur des territoires pour travailler à la préservation des habitats et des espèces, et ce serait une grave erreur que de nous empêcher de chasser car, au-delà de la tradition, nous sommes les gardiens de la ruralité.

Amitiés en Saint-Hubert

**Guy HARLÉ D'OPHOVE**  
Président de la Fédération  
des chasseurs de l'Oise



**Le Chasseur de l'Oise - N°105 - Juin 2023 - Tirage : 8920 exemplaires - Publication trimestrielle - 2,50 € le n° - 7 € l'abonnement annuel (4 n°) - Éditeur :** EURL Communication pour le Développement Durable de la Chasse (CDDC), 155 rue Siméon Guillaume de la Roque, BP 50071 Agnetz, 60603 Clermont cedex - Tél : 03 44 19 40 40 - **Directeur de publication :** Guy Harlé d'Ophove - **Rédacteur en chef :** Marc Morgand - **Rédactrice en chef adjointe :** Cindy Rogez - **Mise en page :** Cindy Rogez - **Responsable élu :** Joël Dubat - **Publicité :** 07 86 43 02 72 - **Impression :** Alliance, 02880 Bucy le Long - **Crédits photos :** Dominique Gest, FDC60, Pixabay, Freepik - **N° de commission paritaire :** 1024 G 82255 **N° ISSN :** 1152-9059

# Assemblée ordinaire

Le 1<sup>er</sup> avril, les adhérents de la Fédération des chasseurs de l'Oise se sont réunis pour leur Assemblée générale. Le bilan d'activités a pu être dressé pour la saison passée ainsi que les orientations budgétaires pour la prochaine saison.



450 personnes ont assisté à l'Assemblée générale. Parmi elles, de nombreuses personnalités politiques de tous bords, venues assurer de leur soutien auprès du monde de la chasse.

L'auditorium du Crédit agricole à Beauvais a fait salle comble à l'occasion de l'Assemblée générale de la Fédération des chasseurs de l'Oise. 450 personnes ont répondu présent dont plusieurs personnalités politiques venues soutenir les chasseurs à l'aube de plusieurs propositions de loi en discussion à l'Assemblée nationale. C'est d'ailleurs un des points qu'a évoqué Guy Harlé d'Ophove, président, dénonçant publiquement « la montée du wokisme et de l'écologisme radical ».

Si le compte-rendu d'activités de la saison écoulée n'a pas fait débat, d'autres sujets ont crispé certains esprits, comme celui relatif aux dégâts de grand gibier et aux coûts engendrés.

Mais les faits sont là et le président a

rappelé l'importance d'exercer une pression de chasse, précisant ironiquement : « je ne peux pas être derrière chaque chasseur pour les inciter à chasser ».

D'autres s'inquiètent à juste titre de la diminution du nombre de chasseurs, de l'augmentation des dégâts et de celle des méthaniseurs. Si cette inquiétude est partagée, il convient néanmoins d'agir en véritables partenaires entre chasseurs et agriculteurs.

L'ensemble des résolutions ont été votées, comme les dates d'ouverture de la chasse selon les espèces ainsi que les différents tarifs liés à la validation du permis mais aussi au prix des bracelets.

**Cindy Rogez**

Responsable communication

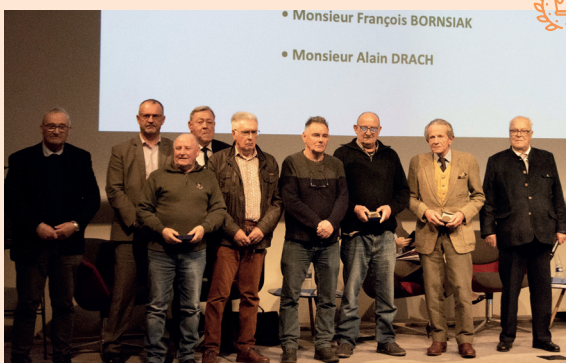


## Une préfète à l'écoute



La nouvelle Préfète de l'Oise, Catherine Séguin, a également honoré l'assemblée de sa présence. Elle a tenu un discours encourageant pour les chasseurs en rappelant que « l'exercice de la chasse est un droit et ce droit ne doit pas être bafoué ». Elle a par ailleurs précisé avoir trois objectifs :

- augmenter la pression de chasse de façon drastique afin de réduire les dégâts de gibier, le département de l'Oise étant le troisième département au niveau national sur l'ampleur de ceux-ci,
- accentuer la sécurité pour tendre vers le « zéro accident » et partager ainsi sereinement l'espace,
- publier des arrêtés pour la régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) dès lors que des données suffisamment solides le permette.



• Monsieur François BORNSIAK

• Monsieur Alain DRACH



## Les médaillés

À l'occasion de cette Assemblée générale, des médailles d'honneur ont été remises aux personnes suivantes ::

- **Denys Visbecq**, piégeur de longue date sur le GIC du Vexin,
- **Armand Carpentier**, chasseur investi sur les territoires de Verderel et Oursel-Maison notamment pour le petit gibier,
- **Jean-Claude Coltin**, pour sa contribution à la lutte des dégâts de grand gibier dans le Noyonnais,
- **François Bornsiak**, garde-particulier,
- **Alain Drach**, impliqué dans la défense de la vénerie.

# VOUS SOUHAITEZ LIRE LA SUITE ?

## Abonnez-vous !



> 32 pages d'informations  
> 4 fois par an

Actualités, Grande faune, Petite faune,  
Migrateurs, Sanitaire, Environnement  
Portraits, Recettes, Jeux...

1 an (4 n°)  
8 €

### BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner sous enveloppe affranchie à :

CDDC - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque - BP 50071 Agnetz - 60603 CLERMONT Cedex

Je m'abonne à « **le Chasseur de l'Oise** » : 1 an (4 n°) pour 8 € seulement

> Je joins un chèque bancaire ou postal de 8 € à l'ordre de CDDC

> J'indique mes coordonnées :

Nom

Prénom

Adresse

Code postal  Ville



\_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_



\_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_



\_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à CDDC pour la gestion de son fichier clients par le service communication. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en écrivant à l'adresse d'envoi du bulletin.

CDDC, société de Communication pour le Développement Durable de la Chasse, EURL au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé à la Maison de la chasse et de la nature - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque BP 50071 - 60600 Agnetz, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Beauvais sous le numéro 505 117 374.